



Apprendre... ailleurs, autrement



GUIDE DE L'ENSEIGNANT

Ecole **primaire** – Version 2026

Centre d'accueil « Le Genestou »

1 065 route de Chanéac

07130 **Borée**

Renseignements - contact

03.23.23.47.92

sejours.scolaires.ejn02@gmail.com

EJ'N (Education Jeunesse Aisne) est une association qui vous propose des séjours de classe de découvertes.

Notre ambition est d'aller au-delà de la dynamique unique de prestations et de construire le projet qui répondra aux attentes de chaque enseignant. Des enseignants en poste à EJ'N ou bénévoles au sein de l'association, vous aideront à construire votre séjour : **n'hésitez donc pas à nous poser vos questions, à nous solliciter pour des conseils ou de l'aide.**

EJ'N hérite d'une expérience forte, de près de cinquante années, dans l'organisation de séjours. Ces séjours s'organisent sur la base des valeurs éducatives et pédagogiques inscrites dans le projet éducatif EJN ainsi que sur les programmes des institutions officielles.

En voici une présentation rapide mais non moins importante, car ces éléments rythment tous les séjours proposés par l'association. Ils sont sous-jacents aux actions qui seront mises en place par le centre durant votre séjour avec vos élèves.

Les 4 besoins fondamentaux

- La respiration

« EN'J choisit ses implantations, ses lieux de séjours et activités... notamment pour la qualité de l'air que l'on peut y respirer. Nous devons privilégier les activités en extérieur, les activités de plein air. »



- L'alimentation

« Manger dans un séjour, ce n'est pas que s'alimenter. Manger avec les autres, partager, échanger, être ensemble sont des actions aussi importantes que de manger équilibré !

Le projet de fonctionnement de chaque centre a été axé sur la fabrication, par la cuisine, de mets issus de produits locaux. »

- Le repos et le sommeil

« Le séjour éducatif est un lieu privilégié pour respecter les rythmes et éduquer chaque membre de la collectivité à la gestion de ces rythmes biologiques et éducatifs.

Le droit à ne rien faire permet à des enfants de s'isoler, de se reposer... »

- L'hygiène et la santé

« L'hygiène et la santé doivent être pris en compte au même titre que l'activité, dans l'élaboration, le vécu et l'évaluation de nos séjours éducatifs.

Le respect de la pudeur de chacun, des différences, de l'image de soi... doivent être admis par chaque adulte. »

- Une valeur : La solidarité

« Être solidaire, c'est mettre en commun des moyens pour atteindre un but désiré par chaque partie en présence.

Voilà ce qui prédéfinit toutes nos raisons d'œuvrer à EJ'N : c'est bien le fait d'être *solidaire entre...* Mais il ne faut pas minimiser non plus le fait d'être *solidaire avec...* »

- **Une approche : L'activité**

« Cette activité n'est pas isolée dans le séjour, mais elle doit s'inscrire dans une continuité, une progression, dans une démarche éducative, ou toutes les formes de pédagogie active peuvent trouver leur place. »

Hallal ? Casher ? Quel positionnement pour EJ'N ?

Il nous paraît important de rappeler ici le caractère laïque de l'association EJ'N. En ce sens, nous accueillons dans nos centres toutes les personnes quelles que soient leur religion ou leurs idées, tant que la manifestation de leurs convictions ne trouble pas le bon fonctionnement des accueils et le respect dû à chacun.

Au-delà, nous nous sommes posés la question des régimes alimentaires particuliers demandés pour des raisons de convictions religieuses ou environnementales, quelles qu'elles soient.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'utilisateur va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

Les personnes ayant un régime alimentaire lié à des problématiques de santé sont prises en compte intégralement : sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies...), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

les personnes ayant un régime alimentaire lié à des choix personnels (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas...) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN, ne pas respecter est constitutif d'une faute.

Les personnes ayant un régime alimentaire lié à une religion (alimentation sans porc...) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.

Les personnes choisissant un régime alimentaire Hallal, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

Remarque : lorsque EJN réalise et vend une prestation pour un groupe extérieur, c'est-à-dire dont l'organisation est celle d'un autre responsable, les repas servis peuvent être différents et seront indiqués par la direction d'EJN.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du projet éducatif d'EJ'N sur www.ejn02.fr

EJ'N travaille en bonne intelligence et en concertation avec les grandes fédérations d'éducation populaire dans un esprit de complémentarité (Ligue de l'Enseignement, Pupilles de l'Enseignement Public, les CEMEA pour la formation du personnel).

Le dossier administratif de départ en classe de découvertes primaire

FICHE 1.2

Le Ministère de l'Éducation Nationale a publié, en septembre 2023, un guide extrêmement complet pour préparer sa classe de découvertes. Vous pouvez le télécharger à l'adresse suivante : <https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>

Ce guide a été publié pour éclairer le changement de réglementation opéré par la nouvelle circulaire du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>

Cette circulaire a été complétée par la circulaire du 9 septembre 2025 portant sur le même thème



Ces nouveaux textes de référence ont eu trois objectifs

- Simplifier l'organisation des voyages scolaires dans le 1^{er} degré
- Favoriser la participation de tous les élèves aux sorties scolaires en y associant étroitement les parents
- Harmoniser le traitement des demandes d'autorisations de sorties scolaires sur le territoire national
- Développer la dématérialisation de la procédure par le biais de l'application SORTIESCO

Partant de cet outil et de cette nouvelle circulaire, nous vous proposons de suivre l'échéancier suivant pour obtenir votre autorisation de départ en classe de découvertes.

Il s'agit pour vous de constituer un dossier de demande

Action à réaliser			A qui envoyer ... ou à conserver
Document	Que devez-vous faire ?	N° de Fiche	
DOCUMENTS A TRANSMETTRE A VOTRE IEN via SORTIESCO			
Formulaire de demande d'autorisation d'un voyage scolaire (annexe 1bis*)	Compléter le document	4-1	A transmettre à votre IEN
Budget prévisionnel	EJ'N vous proposera un budget prévisionnel correspondant à votre séjour		A transmettre à votre IEN
Projet pédagogique (aide en annexe 5*)	Rédiger votre projet	4-2	A transmettre à votre IEN
Liste des élèves participants au voyage scolaire (Annexe 7*)	Compléter le document	4-3	
Information sur le transport aller et retour (Annexe 3*)	Il vous sera envoyé à l'école par EJ'N		
Liste des transports internes au séjour (Annexe 3*)	Compléter le document	4-4	
Programme détaillé du séjour (Annexe 6*)	Compléter le document	4-5	

DOCUMENTS A CONSERVER A L'ECOLE			
Formulaires d'autorisation parentale (Annexe 2*)	Faire remplir à chaque parent	5-1	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Attestation d'assurance			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Autorisation nécessaire pour la participation d'un personnel relevant d'un autre employeur (ATSEM, AESH ...)			Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Fiche à remplir au moment du départ	Annexe 4	5-2	Ne pas les transmettre. Les conserver à l'école
Test d'aisance aquatique ou ASSN	Uniquement pour les classes de Mer		
Diplôme de secouriste	Si besoin	5-3	

Les pièces à apporter au centre

Trousseau	A vérifier en classe plusieurs jours avant le départ.	3-1	
Fiches sanitaires de liaison	A faire remplir et signer aux parents. Pour plus de lisibilité, nous vous conseillons de photocopier les pages de vaccinations du carnet de santé et de les joindre à la fiche sanitaire.	3-2	

Réglementation en séjour de classe de découvertes

L'enseignant et son équipe

L'encadrement de la classe est déterminé par les textes réglementaires :

Effectif "élémentaire"	Jusque 24 élèves	De 24 à 36	De 36 à 48
Enseignant Accompagnateur(s)	1 1	1 2	1 3
Total adultes	2	3	4

Les accompagnateurs de voyages scolaires, hors personnel de l'éducation nationale, sont soumis à un contrôle d'honorabilité, par interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIJASV), **effectué par les services départementaux de l'éducation nationale.**

La liste de vos accompagnateurs doit donc être transmise à votre circonscription, au plus tard 1 mois avant la date de départ en séjour, en amont de la sortie et avant la transmission du dossier à l'IEN.

Afin de définir, avant le départ et avec les accompagnateurs, les rôles de chacun pendant le séjour (nature et fréquence des interventions, niveaux d'exigence, moments de récupération...), un **Guide de l'accompagnateur** est téléchargeable sur le site www.ejn02.fr.

Vous retrouverez l'intégralité de la réglementation des classes de découvertes dans :

- **Circulaire du 13-6-2023**
Organisation des sorties scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques Année 2023/2024
<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENE2310475C>
- **Circulaire de 16-7-2024**
Organisation des sorties et voyages scolaires dans les écoles, les collèges et les lycées publics
<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo30/MENE2407159C>
- **Organisation des sorties et voyages scolaires, guide pratique et modèles de formulaires**
<https://eduscol.education.fr/document/52182/download?attachment>

La classe de Nature, Arts et Histoire

FICHE

2.1

BOREE



Le centre

Borée est un des villages les plus hauts d'Ardèche. Idéalement situé entre le Mont Mézenc et le Mont-Gerbier, au milieu du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, il bénéficie d'un panorama naturel extraordinaire. De là, partent les plus beaux chemins de randonnée de la région.

Le centre du Genestou se situe au-dessus du village, en pleine nature dans une grande propriété permettant d'organiser des activités à partir de ce lieu.

Situé dans la montagne, voisin de l'Auvergne, il bénéficie de grands espaces avec des paysages magnifiques et est un point de départ pour des balades thématiques.



L'hébergement

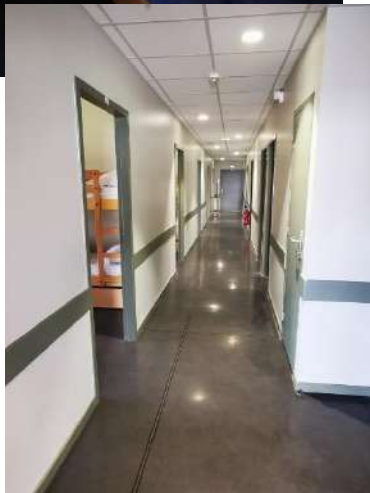
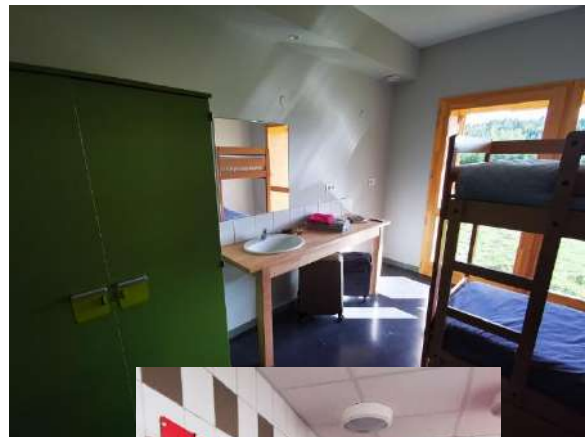
Les chambres vous seront attribuées en fonction des effectifs filles / garçons de l'ensemble des classes présentes. Vous y répartirez vos élèves et vous nous communiquerez les listes par chambre.

Les chambres sont équipées de placards individuels.

Chaque bâtiment possède son propre bloc sanitaire.

Par souci d'hygiène, de propreté et de qualité d'accueil, l'équipe d'entretien nettoie chaque jour les couloirs et les sanitaires. **Elle n'intervient dans les chambres que si nécessaire.**

Pour la responsabilisation et la prise en charge de la vie collective par les élèves eux-mêmes, le petit entretien courant et les rangements sont pris en charge par les enfants.



Les salles de travail

L'aménagement de votre classe vous appartient. Il peut être réalisé avant votre arrivée, à votre demande.

Un vidéoprojecteur et des enceintes sont à votre disposition dans le bureau de direction.

Même si nous avons sur place des fournitures de base, il vous est demandé d'apporter votre matériel de classe habituel (crayons, feuilles, cahiers, CD, ...)

Une petite BCD est à votre disposition.



La restauration

Les régimes alimentaires particuliers sont à nous signaler le plus tôt possible.

Préambule : Dans les séjours organisés (classes de découvertes, colonies de vacances, groupes extérieurs, etc..) par EJN sont servis des repas dans lesquels les personnes qui ne mangent pas de viandes peuvent s'alimenter en quantité et en besoins nutritifs. Au cours d'une journée, l'utilisateur va retrouver les valeurs protéiniques nécessaire à une alimentation équilibrée.

Ainsi :

- 1) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des problématiques de santé** sont prises en compte intégralement : **sur présentation d'un certificat médical de contre-indication (intolérances, allergies...), qui pourra indiquer des denrées recommandées, ou d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).**
- 2) les personnes ayant un régime alimentaire **lié à des choix personnels** (végétarien, végétalien, végan, mode de vie ou religion ayant une incidence sur les repas...) trouveront dans nos menus un équilibre alimentaire global sur une journée – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé : cela est clairement interdit par EJN à l'équipe de cuisine sur place, ne pas respecter est constitutif d'une faute par l'équipe.
- 3) Les personnes ayant un régime alimentaire **lié à une religion** (alimentation sans porc..) se verront proposer une autre viande de substitution, mais pas une autre protéine (donc pas de poisson, pas d'œuf, pas de fromage) lorsque le plat principal sera constitué de viande de porc.
- 4) Les personnes choisissant un **régime alimentaire Hallal**, seront considérées comme faisant un régime sans viande. Elles pourront trouver dans nos menus un équilibre alimentaire – donc aucun ingrédient de substitution ne sera proposé à la place de la viande : le préambule et le point 2 s'appliquent particulièrement.

LES SOINS

L'enseignant reste responsable de ses élèves et de leur santé ; un animateur pourra vous aider à organiser les soins. Avant le départ : vérifiez les fiches sanitaires et les autorisations parentales pour les interventions médicales.

Une trousse de premiers secours pourra vous être mise à disposition cependant il est préférable que l'enseignant vienne avec la trousse de secours de sa classe.

Certains élèves peuvent avoir des traitements médicaux en cours, il est conseillé de partir en séjour avec le double de cette ordonnance, voire l'originale si possible.

En cas de nécessité de consulter un médecin, pour des raisons d'organisation et d'efficacité, un rendez-vous en visioconférence vous sera proposé via la plateforme Qare. En effet, face aux délais de rendez-vous qui s'allongent, aux temps d'attente sur place et aux prises de rendez-vous difficiles avec les médecins locaux, cette plateforme permet de bénéficier d'un rendez-vous en visio avec un médecin généraliste inscrit à l'Ordre des médecins en moins de 30 minutes. Ce rendez-vous a la même valeur qu'un rendez-vous en cabinet médical. Si nécessaire, une ordonnance pourra vous être délivrée puis imprimée par l'équipe EJN avant de se rendre à la pharmacie.

Nous vous rappelons qu'aucun médicament ne pourra être fourni par l'équipe EJN en l'absence d'ordonnance en cours de validité.

L'avance des frais

Le paiement des frais médicaux (médecin et pharmacie) est à la charge de l'enseignant ou de l'école. EJN ne pourra pas avancer ces frais. Certains médecins de la plateforme pratiquent le tier payant : dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'avancer les frais médicaux si vous détenez le numéro de sécurité sociale et la carte de mutuelle des parents. Nous vous conseillons donc d'apporter les copies des cartes de mutuelle, vitale et de CMU des parents de vos élèves.

Le remboursement

En cas d'avance des frais, une feuille de soin sera éditée au nom des parents afin qu'ils soient remboursés par la Sécurité Sociale. Il reviendra donc aux parents de vous rembourser les frais médicaux pouvant avoir été avancés durant votre séjour.

Le linge

Sauf exception, nous ne prenons pas en charge l'entretien du linge pour les séjours. Le centre dispose de draps permettant de gérer les éventuels pipis au lit.

Nous vous demandons de **faire l'inventaire des valises en classe, quelques jours avant le départ**, pour pallier d'éventuels oublis et pour gagner du temps lors de l'installation au centre. Il est préférable que toutes les affaires des enfants soient identifiables, par exemple grâce à des initiales marquées au feutre indélébile sur les étiquettes.

Les bagages seront marqués au nom de l'école, de l'enseignant et de l'élève. Ils seront repérés par des étiquettes, des rubans de couleur ou autres marques permettant de les répartir rapidement lors des manipulations.

- **Un seul bagage par personne**
- Poids maximum : 20 kilos
- Dimensions maximales : 80 H x 50 L x 30 P

Le suivi de votre projet

Le premier jour, une réunion d'accueil vous permettra de découvrir les lieux, de rencontrer les personnels et d'obtenir des informations complémentaires concernant votre planning. Chaque jour vous aurez un temps d'échanges avec un membre de l'équipe du centre, qui vous permettra de faire le point sur votre séjour et d'avoir des indications pour la suite (horaires, transports, activités, conseils sur la préparation et l'organisation pédagogique...).

La communication

Sauf exception, les communications téléphoniques arrivant sur la ligne fixe du centre, ne sont pas transmises aux enfants.

Par contre, il est possible d'ouvrir une [boîte vocale téléphonique](#) ou une [boîte e-mail](#) pour informer régulièrement les parents ou encore créer un blog avec le site ondonnedesnouvelles.com (contactez-nous si besoin)

Nous recommandons d'expédier les courriers à destination des élèves avant leur départ afin qu'ils puissent être réceptionnés à l'adresse suivante :



Nombre d'activités par séjour

FICHE 2.2
Borée
PRIMAIRE

Les activités sont pensées avec une nouvelle approche :

- Un **séjour** comprenant l'hébergement, le transport, l'accompagnement pédagogique et administratif, les veillées, un certain nombre d'activités et de services proposés par le centre (voir le nombre ci-dessous)
- **Des activités, visites ou veillées** à choisir au coup par coup dans la fiche 2.3 et à payer activité par activité

Séjour

Durée du séjour	Prix part famille par élève	Prix part commune par élève	Activités physiques et sportives	Activités de découvertes	Veillées
5 jours	185 €	185 €	1	1	1
6 jours	200 €	200 €	1	2	2
7 jours	225 €	225 €	1	3	3

Pour chaque durée de séjour, vous pouvez ajouter une veillée en autonomie avec mise à disposition de matériels par l'équipe EJ'N. Selon les possibilités du centre, vous découvrirez sur place si une seconde veillée autonome avec mise à disposition de matériels peut vous être proposée !

Quels que soient les séjours, il vous restera des demi-journées disponibles, elles sont prévues pour des activités de classe ou non, afin d'enrichir ou d'exploiter une sortie ou toute autre activité si vous le souhaitez.

Descriptif des activités

! NOUVEAUTE 2026 !

SEJOUR SPECIAL - CLASSE BIVOUAC

Vivre un projet bivouac, partir en promenade pédestre thématique et camper avec sa classe

COUT DU PROJET : PRIX DE BASE + 25 € / ELEVE

(Les APS et les ADD du prix de base sont comptées dans ce séjour Bivouac.

Il ne vous restera que les veillées à choisir)

Un projet **d'apprentissage** et de **moments partagés**, un projet peu coûteux, un projet qui vous laissera de la souplesse pour ajouter – ou non – des activités selon votre budget. Bref, un nouveau projet demandé par de nombreuses classes et **expérimenté avec succès en 2025 !**

Jour 1 :

- Arrivée au centre en Ardèche, installation et découverte de l'environnement immédiat avec une promenade commentée.

Jour 2 :

- *Matin* : séance de lecture de carte et de découverte de l'environnement proche du centre.
- *Après-midi* : séance podomètre et réinvestissement de la lecture de carte, avec la découverte d'une curiosité géologique.

Jour 3 :

- *Matin* : séance altimètre, avec l'ascension (niveau facile) du sommet du Pialoux, et toujours la lecture de carte, mais en ajoutant la lecture de paysages.
- *Après-midi* : libre selon votre projet. Par exemple : ajouter une activité physique comme la grimpe d'arbre (payante), une activité nichoir (payante), la fabrication de bijoux (payante), prendre le temps de revenir sur les trois séances d'apprentissage, écrire une carte postale, faire des jeux de coopération, etc.

Jour 4 :

- *Matin* : préparation du bivouac.
- *Après-midi* : promenade thématique avec pique-nique – 3 promenades thématiques sont possibles
- *Soirée* : bivouac avec repas grillades.

Jour 5 :

- *Matin* : retour au centre, rangement, douche.
- *Après-midi* : transport aller-retour en autocar pour visiter la source de la Loire et goûter au pied du Gerbier de Jonc.

Jour 6 :

- Départ pour le retour dans l'Aisne.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les activités physiques et sportives

La présence de l'enseignant de la classe est obligatoire lors de chaque séance d'APS.

Les activités physiques et sportives (grimpe à l'arbre, randonnées) sont encadrées par des moniteurs titulaires du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif de la spécialité ou équivalent.

ATTENTION : selon les conditions météorologiques ou autres aléas, il est possible que des séances soient annulées. Ces séances pourront être reportées si le planning le permet, il est toutefois possible qu'elles soient annulées et non reportées, sans indemnisation. Venir en séjour, c'est accepter de fait l'éventualité qu'une séance annulée soit perdue financièrement.

EJN se réserve le droit de réduire le nombre prévisionnel de séances demandé par un enseignant, et dans ce cas les séances non prises en compte par EJN ne seront pas facturées.

Nombre d'activités possibles à choisir dans le prix de base :

Séjour de 5 jours : 1 APS

Séjour de 6 jours : 1 APS

Séjour de 7 jours : 1 APS

Toutes les activités physiques et sportives peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible.

NOM	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base
GRIMPE A L'ARBRE	<p>La grimpe d'arbre, ou grimpe encadrée dans les arbres est une activité sportive itinérante pratiquée en forêt, combinant le grimper et le déplacement dans un arbre ou d'arbre en arbre, en suivant un parcours sécurisé démontable.</p> <p>Séances réalisées en 2, 3 ou 4 groupes en fonction du nombre d'élèves. Durant le passage d'un groupe, les autres élèves sont avec les accompagnateurs en proximité</p> <p>EJN pourra donner des pistes d'animation pour les groupes qui attendent avec les accompagnateurs ou avec des enseignants. La durée de l'activité varie entre 50 min et 1h15 selon les possibilités choisies par EJN.</p> <p>Dans la limite maximum de 2 séances de grimpe à l'arbre</p>	<p>-développer un comportement citoyen de respect de l'environnement (forêt, arbres...)</p> <p>-découvrir les êtres vivants dans leurs milieux</p>	<p>1 séance : 25 €/élève</p> <p>2 séances : 40 €/élève</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

RANDONNEE ENCADREE PAR UN MONITEUR	Randonnées de différents niveaux mêlant approche ludique, sensorielle, sportive et/ou de découverte de parcours allant de 45 minutes à 4H30 de durée choisie par l'enseignant responsable de la classe et E.J.N.	<p>La marche permet de mener un travail interdisciplinaire pour atteindre des objectifs de l'éducation à la responsabilité : santé, sécurité, citoyenneté et environnement.</p> <p>Thèmes : découverte nature & forêt / Indices de vie et traces d'animaux / le patrimoine historique, agricole et les habitats / orientation & cartographie ...</p>	<p>1 séance : 20€ /élève</p> <p>2 séances : 35 € /élève</p>
---	---	--	---

Les activités BIVOUAC optionnelles

Les activités BIVOUAC optionnelles ne sont pas comprises dans le prix de base. Les activités Bivouac comptent pour 1 APS + 2 ADD

ACTIVITE	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL	<u>Si vous souhaitez ajouter</u> une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter
Parcours "une traversée d'un chemin en forêt et du village de Saint-Martial",	Niveau facile, entre 1h - 1h15 de marche puis installation du camp au lac de Saint-Martial et repas grillade, dessert à la braise		<p>40 € / élève</p>
Parcours "du sentier de l'Ardéchoise au lac de Saint-Martial",	difficulté moyenne : entre 2h30 et 3h de marche, puis installation du camp au lac de Saint-Martial et repas grillade, dessert à la braise		<p>40 € / élève</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

<p>Parcours "des crêtes"</p>	<p>Marcher sur les sommets entre deux vallées avec un chemin aussi beau que diversifié : difficulté relative à la durée de marche entre 4h et 4h30. Installation du camp en surplomb du cours d'eau de la chapelle-sous-Chanéac (magnifique petit village de pierre), repas grillade, puis dessert à la braise.</p>		<p>40 € / élève</p>
-------------------------------------	---	--	----------------------------

Un adulte EJM vous accompagne pour la promenade pédestre thématique et le bivouac. Il prépare avec vous le matériel de camping, vous aide à installer le camp et vous accompagne ensuite pour nettoyer et ranger le matériel au retour.

Il ne dormira pas avec vous sur le camp.

Vivre un projet bivouac nécessite une demi-journée de préparation, une demi-journée de promenade pour se rendre au camp, et une demi-journée pour revenir en véhicule au centre et ranger le matériel, voire une demie journée supplémentaire pour se reposer ou jouer à des jeux calmes.

Le projet occupe donc trois demi-journées (ou 4) de votre emploi du temps et apportera autant d'apprentissages scolaires que de bons souvenirs pour les élèves comme pour les adultes. Sur les camps, il y a un point d'eau et des WC. Il n'y a pas nécessairement de douche sur chaque bivouacs, mais pas d'inquiétude : les randonneurs connaissent bien cela, et la douche du lendemain matin, en rentrant au centre, est d'autant plus agréable !

Il est possible d'apporter des lingettes pour une petite toilette après la marche, avant de se coucher sous la tente, ou encore de faire une toilette de chat avec un simple robinet d'eau.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les activités de découvertes

Nombre d'activités possibles à choisir :

Séjour de 5 jours : 1 ADD

Séjour de 6 jours : 2 ADD

Séjour de 7 jours : 3 ADD

Promenades thématiques

Ces trois balades proposent de travailler dans deux domaines : EPS (jeux d'orientation) et sciences (voir pistes de travail). Des dossiers complets, prêts à l'emploi, sont disponibles sur le site afin d'appréhender au mieux ces activités distinctes les unes des autres. **Ne pas utiliser le terme « randonnée » car ce terme renvoie à une activité nécessitant un encadrement professionnel.**

Toutes les promenades thématiques peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible. Elles sont encadrées par un animateur EJN.

ACTIVITE	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL	<u>Si vous souhaitez ajouter</u> une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter
Le tour du Pialoux	Promenade en boucle à partir du centre autour du rocher de Pialoux sur lequel est appuyé le Genestou. Durée 1h à 1h30 de marche effective. <i>Niveau de difficulté : facile</i> <i>Cycle 2 et 3</i>	Chemin qui permet : -d'appréhender des notions d'orientation (voir fiches) -de prélever des feuilles d'arbres pour créer un herbier (voir fiches) -d'observer des feuilles d'arbres pour créer une classification de détermination (voir fiches)	Avec un animateur EJN : 60 € / classe En autonomie : Gratuit, EJN peut fournir des cartes, des tracés de parcours et une aide pour la mise en œuvre
Le rocher de Soutron	Promenade à partir du centre, durée de marche effective : 3h à 3h30. Chemin qui mène à un site de montagne magique qui semble flotter entre le ciel et la terre, et offre un panorama exceptionnel (360°). <i>Niveau de difficulté : moyen</i> <i>Cycle 2 et 3</i>	Chemin qui permet d'appréhender des notions d'orientation (voir fiches).	Avec un animateur EJN : 90 € / classe En autonomie : Gratuit, EJN peut fournir des cartes, des tracés de parcours et une aide pour la mise en œuvre
Sentier vers le lac de Saint Martial	Promenade qui commence du centre et qui traverse une sapinière, une ancienne châtaigneraie, une zone de chaumes, un cours d'eau avec plusieurs points de vue sur le lac. <u>De préférence à la journée</u> mais possible à la demi-journée sur l'après-midi avec goûter à prendre à Saint Martial (retour en car) Durée : 2h30 à 3h00. <i>Niveau de difficulté : moyen sur une durée plus longue.</i> <i>Cycle 2 et 3</i>	Chemin qui permet d'appréhender des notions d'orientation (voir fiches).	Avec un animateur EJN : 120 € / classe En autonomie : Gratuit, EJN peut fournir des cartes, des tracés de parcours et une aide pour la mise en œuvre

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les visites et découvertes sur place

Toutes les visites et découvertes sur place peuvent être choisies dans le prix de base – dans la limite du nombre possible. Elles sont encadrées par un animateur EJN.

ACTIVITE	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL	Si vous souhaitez ajouter une activité en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter
Promenade dolmen des Beumes	<p>Le dolmen des Beumes (promenade à partir du centre).</p> <p>Durée de marche effective A/R 1h à 1h30. Chemin qui permet de découvrir un dolmen antérieur à l'époque gallo-romaine.</p> <p><i>Niveau de difficulté : très facile</i></p>	<p>Art mégalithique, architecture d'un dolmen, traces d'une occupation ancienne du territoire français...</p>	<p>Avec un animateur EJN : 60 € / classe</p> <p>En autonomie :</p> <p>Gratuit, EJN peut fournir des cartes, des tracés de parcours et une aide pour la mise en œuvre</p>
Table d'interprétation et L'Ère du Tchier de Borée	<p>La commune de Borée fait partie du Géoparc mondial UNESCO des monts d'Ardèche. Ce label valorise les sites géologiques ou « géosites » considérés comme notre patrimoine commun. Ces sites racontent l'histoire des roches et des reliefs qui sont le cadre de nos activités, et peuvent constituer un véritable atout touristique qu'il s'agit de mieux connaître, valoriser et protéger.</p> <p>Située à une centaine de mètres du Genestou, L'ère du Tchier de Borée, cette gigantesque œuvre d'art forme un calendrier monumental. Elle est constituée de 70 pierres, dressées sur le tracé régulateur de L'Ère du Tchier de Borée, formant 12 triangles et 7 carrés déterminant les 8 rapports de la divine proportion. Le visiteur reconnaît certains symboles propres à ses connaissances à travers des références cosmiques, historiques et mythologiques.</p>	<p>Etude de terrain (identification des composantes géologiques et biologiques d'un paysage, interactions avec l'environnement et le peuplement, phénomènes géologiques traduisant l'activité interne de la terre...)</p> <p>Travail autour de la mythologie. Comparaison entre l'art mégalithique et cette œuvre mégalithique contemporaine.</p>	<p>Avec un animateur EJN : 60 € / classe</p> <p>En autonomie :</p> <p>Gratuit, EJN peut fournir des cartes, des tracés de parcours et une aide pour la mise en œuvre</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Activités optionnelles

Les activités optionnelles ne sont pas comprises dans le prix de base.

ACTIVITE	DESCRIPTION	PISTES DE TRAVAIL	Prix de l'activité Si elle est prise en plus des activités incluses dans le prix de base.
NICHOIRS	<p>Fabrication d'un nichoir ou d'une mangeoire (choix établi en amont), grâce à un outillage adapté (Clou, vis, marteaux, perceuse à colonne, etc...) ainsi que des "kit" préalablement préparé.</p> <p>Les élèves repartent avec leur création</p>	<p>L'atelier dure ½ journée pour 2 demi groupes classe qui alternent successivement les ateliers. Activité en demi-groupe : Temps 1 : introduction en classe entière Temps 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 groupe : création des nichoirs • L'autre groupe – sous la responsabilité et l'organisation de l'enseignant : <p>-Travail de géométrie et mathématiques permettant de tracer les plans et de réaliser certains calculs de surface ou encore de quantités de matériaux sous forme de problèmes mathématiques simples -Petite balade en autonomie à proximité du centre</p>	<p>190 € / séances – jusqu'à 30 élèves</p>
BIJOUX	<p>A partir d'éléments récoltés en pleine nature (bois, roche volcanique, feuilles, bûches de châtaigne...) ainsi que de liants parfois nobles (chaînettes, lien de cuir) et autres lacets ou raphia... Les élèves confectionneront pendentifs, bracelets et boucles d'oreilles. A l'aide de divers outils de précision et munis d'équipements de protection adaptés, ils façonneront et assembleront leur propre création</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Conceptualiser, imaginer, dessiner un croquis, utiliser des outils manuels et des outils mécaniques et ce, en toute sécurité. - Connaître un environnement matériel et y associer l'action de l'homme. - Devenir observateur et créatif, minutieux, attentif à des règles de sécurité ; être à la fois dans une démarche personnelle, dans un collectif partagé. <p>Bijoux à choisir avant le séjour : collier, bracelet, bague...</p>	<p>190 € / séances – jusqu'à 30 élèves</p>
Ecole du vent	<p>« L'École du vent : un univers surprenant. Saint-Clément, village balayé par les vents, abrite une ancienne école : l'École du vent ! On y raconte qu'il y a de cela fort longtemps de nombreux élèves y apprenaient à voler, s'envoler et virevolter dans les airs ! Une légende, prétexte à l'échange, à la curiosité et à l'écriture! »</p>	<p>Une promenade autour du village de St Clément est conseillée pour découvrir des panoramas de corniches, coulées basaltiques et faire de la lecture de paysage. <i>Pour les enseignants souhaitant un projet d'écriture, cette visite est un complément possible de l'activité des « créatures imaginaires ».</i></p> <p>https://www.ecole-du-vent.com/animations-groupes/</p> <p>1 animateur de l'école du vent peut se déplacer sur le centre.</p>	<p>300 € pour une classe</p> <p>420 € avec un atelier</p> <p>Au Genestou : 220 € / ½ journée</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

<p>Chèvrerie</p>	<p>Venez découvrir la vie d'un chevrier passionné en activité. Au programme, rencontre avec les animaux, questionnement, fabrication de fromages, soins aux animaux et chevreaux.</p>	<p>2 temps : atelier réalisé en deux demi-groupe qui alternent sur les 2 temps.</p> <p>La chèvrerie est à 30 min de marche du centre.</p> <p>1) Observation des chèvres et chevreaux en liberté, description (morphologie, attributs d'élevage...), questionnement autour du métier de chevrier, contact direct avec les animaux (nourriture, biberon...).</p> <p>2) Initiation à la fabrication du fromage, doublée d'une dégustation de toutes les étapes (sur la semaine). Les élèves emprésurent, sortent le petit lait, moulent, retournent et démoulent.</p>	<p>230 € pour une classe</p>
<p>Animation « créatures imaginaires »</p>	<p>Profitez d'un environnement riche et préservé, propre à fournir tous les matériaux nécessaires au pouvoir créatif de vos élèves !</p>	<p>Activité sur 1 journée car elle se pratique en demi-groupe : <i>Exemple : groupe 1 le matin, groupe 2 l'après-midi</i></p> <p>Temps 1 : 1h à 1h30 de promenade pour collecter des éléments naturels. Temps 2 : 1h à 1h30 de fabrication de « créatures ».</p>	<p>180 € / journée</p>
<p>Visite de la grotte Chauvet + atelier (sortie à la journée avec pique-nique)</p>	<p>La grotte Chauvet se situe à plus de 90 km du centre et demande 2h30 de trajet (départ 8h / arrivée 10h30 pour une visite à 10h45). Fin des activités 16h, le retour se fait après le gouter pour une arrivée vers 18h30.</p> <p>Visite de la reconstitution de la caverne, de la galerie de l'Aurignacien.</p>	<p>Travail en amont sur la découverte de la grotte (texte et/ou documents mis à disposition par le centre), sur la construction de la reconstitution de la grotte ouverte à la visite pour la protection des peintures.</p> <p>Le centre met à disposition des groupes une série de livres sur la grotte Chauvet (documentaires, littérature de jeunesse, BD, ...)</p> <p><u>Choix de l'atelier :</u> https://www.grottechauvet2ardeche.com/scolaires/</p>	<p>990 € pour une classe (1 200 € avec un atelier)</p> <p>Si, 2 classes dans l'autocar, 750 €/classe ou 900 € avec un atelier</p>
<p>Le Puy en Velay (sortie à la journée avec pique-nique)</p>	<p>Le Puy en Velay se situe à 50 km du centre et représente 1h15 de trajet (départ 8h, arrivée 9h15)</p> <p>La sortie comprend : visite guidée de la ville - patrimoine/architecture</p> <p>Pique-nique.</p>	<p>Visite guidée de la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un zoo dans la ville - Le quartier cathédral ou la Cathédrale seule - Le ville renaissance - L'évolution de la ville - Le théâtre du Puy-en-Velay 	<p>850 € pour une classe 1250 € pour deux classes</p>

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

	<p>Visite d'un musée (Hôtel-Dieu ou Crozatier)</p> <p>Goûter puis retour pour 18h00 au plus tard</p>	<p><u>Musée Hôtel Dieu :</u> Visites possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, - les cathédrales de lumières (cathédrales emblématique de la région reconstituées en maquette 3D, mises en lumières par des vidéo projecteurs miniatures. <p>Spectacles immersifs possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Voyage au cœur de la terre - Lumières impressionnistes autour de Cézanne, Monet, Van Gogh, Sisley... - Léonard de Vinci, l'immersive expérience - Compostela, la chapelle en lumières - Liberté, dessine ton nom, l'aventure immersive <p><u>Musée Hôtel Crozatier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Visites guidées classiques d'1h30, exemples : « Les chefs-d'œuvre » ; « Le ville du Puy-en-Velay ». - Visite guidées thématique d'1h à 1h30, exemples : « Les coulisses du musée », « Histoires de familles », « Les matériaux de l'art », - Ateliers de manipulation + visite guidée – de 2h à 3h, classe divisée en 2 groupes : « La construction médiévale » ou « l'image animée, Emile Reynaud ». - Atelier de production + visite guidée – de 2h à 3h, classe divisée en 2 groupes : « La peinture à fresque » 	<p>Si présence de deux classes dans l'autocar alors 650 € par classe ou 900 € avec un atelier</p>
--	--	---	--

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Les veillées

Séjour de 5 jours : 1 veillées

Séjour de 6 jours : 2 veillées

Séjour de 7 jours : 3 veillées

Toutes les veillées sont incluses dans le prix de base.

ACTIVITES	PISTES DE TRAVAIL	<u>Si vous souhaitez ajouter</u> une veillée en plus du nombre autorisé, voici le prix à ajouter
<p>Lecture contée</p> <p>Une soirée à lire ou à écouter Deux lieux possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Tchier de Borée - Autour du Genestou – en se promenant 	<p>Maîtrise de la langue, imaginaire</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>Jeux</p> <p>Jeux mathématiques, jeux de société, petits jeux collectifs</p>	<p>Mathématique, stratégie, socialisation</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>Veillée imaginaire</p> <p>(Plutôt conseillé pour les élèves de primaire), Sur la féerie du monde du petit peuple.</p>	<p>Histoire, imagination, jeux avec les symboles du Tchier, production d'un récit</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>JEUX D'EXPRESSION</p> <p>Succession de jeux d'expression orale, théâtrale, corporelle.</p>	<p>Expression autour de thèmes liés à la moyenne montagne.</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>JEUX COOPERATIFS</p> <p>Veillée avec succession de jeux coopératifs où les joueurs jouent conjointement pour réaliser un objectif commun, hors de tout esprit de compétition.</p>	<p>Coopération, solidarité, entraide.</p>	<p>100 € / classe</p>
<p>LOUP GAROU</p> <p>Jeu de rôle et de stratégie ayant comme but : pour les villageois éliminer les loups garous et inversement pour les loups garous.</p>	<p>Argumenter, s'écouter, stratégie, logique.</p>	<p>100 € / classe</p>

Toutes les réservations seront effectuées par le centre.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

A partir de 31 élèves, le groupe sera comptabilisé comme 2 classes.

ATTENTION : toute activité choisie **en supplément** pourra se dérouler dans la limite des possibilités de notre organisation.

Trousseau des élèves

FICHE 3.1

Document à coller dans la valise de votre enfant. Nous vous conseillons

d'identifier chaque affaire grâce à des initiales inscrites au feutre indélébile sur les étiquettes par exemple.

Les quantités indiquées sont données à titre indicatif. Deux lessives sont prévues pour les séjours longs, une pour les séjours moyens et aucune pour les courts. Le trousseau devrait donc apporter une autonomie de 6 jours environ.

Nom et prénom de l'enfant :

Ecole :

Quantités conseillées	LISTE DES PIÈCES DU TROUSSEAU	NEIGE	JUMENTERIE PRINTEMPS	BOREE	SORBAIS	LARMOR	Quantités fournies par les parents	Quantités relevées à l'arrivée	Quantités relevées au retour
8	Tee-shirts, polos	X	X	X	X	X			
3	Pulls, sweat-shirt	X	X	X	X	X			
3	Pantalons, joggings	X	X	X	X	X			
2	Shorts, bermudas		X	X	X	X			
8	Slips ou culottes	X	X	X	X	X			
2	Pyjamas	X	X	X	X	X			
8	Paires de chaussettes	X	X	X	X	X			
2	Paires de grosses chaussettes de laine	X	X						
1 + 1	Vêtements de pluie type K-Way (coupe-vent + pantalon)	X	X	X	X	X			
1 ou 1 + 1	Combinaison de ski ou veste de ski + pantalon de ski	X							
1	Anorak ou blouson chaud	X	X	X	X	X			
1 + 1	Bonnet de laine + écharpe	X	X						
1	Paire de gants autre que laine	X							
1	Casquette		X	X	X	X			
1	Paire de lunettes de soleil incassables	X	X	X	X	X			
1	Masque de ski	X							
1	Paire de baskets	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussons	X	X	X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche			X	X	X			
1	Paire de chaussures de marche adaptées à la neige	X	X						
1	Paire de chaussures pour aller dans l'eau					X			
1	Paire de bottes en caoutchouc (hautes)					X			
1	Taie d'oreiller	X	X	X	X	X			
1	Housse de couette 1 personne	X	X	X	X	X			
1	Drap housse 1 personne	X	X	X	X	X			
2 + 2	Gants et grandes serviettes de toilette	X	X	X	X	X			
1	Sac à linge sale	X	X	X	X	X			
1 paquet	Serviettes de table en papier de préférence	X	X	X	X	X			
3 paquets	Mouchoirs en papier	X	X	X	X	X			
1	Nécessaire de toilette : <i>Savon, shampoing, dentifrice, brosse à dents, peigne, cotons-tiges, brosses</i>	X	X	X	X	X			
1	Crème solaire haute protection 50	X	X	X	X	X			
1	Stick à lèvres	X	X	X	X	X			
1	Petit sac à dos	X	X	X	X	X			
1	Petit sac au nom de l'enfant	X	X	X	X	X			
1	Gourde	X	X	X	X	X			
1	Enveloppes timbrées avec adresses	X	X	X	X	X			
1	Lampe de poche ou frontale	X	X	X	X	X			

RÉGIMES PARTICULIERS : L'enfant suit-il un régime alimentaire particulier ? OUI NON

Si oui, précisez :

.....
.....
Association inclusive et laïque, EJ'N ne propose pas de régime halal, casher ou relevant de tout autre culte.

L'enfant consomme-t-il du porc ? OUI NON

L'enfant consomme-t-il de la viande ? OUI NON

S'il s'agit d'une fille : est-elle réglée ? OUI NON

L'enfant mouille-t-il son lit ? OUI NON OCCASIONNELLEMENT

DIFFICULTÉS DE SANTÉ : L'enfant a-t-il des difficultés de santé ? (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires... ?

OUI

NON

Si oui, précisez.

5. RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM : Prénom :

Adresse (pendant le séjour) :




..... Code postal : Commune :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Code postal de naissance :

Profession :

N° Sécurité sociale (15 chiffres) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Mutuelle : N° contrat :

 Domicile :  Portable :  Bureau :

Nom et tél. du médecin traitant (facultatif) :

Adresse de Caisse Sécurité Sociale : Laon Saint-Quentin Soissons

Etes-vous bénéficiaire de la CMU ? Oui Non

Si oui, nous fournir obligatoirement une copie de l'attestation CMU.

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale éventuellement sous anesthésie générale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels ; à prendre à ma charge les suppléments dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement en cas de retour anticipé de l'enfant.

Date :

Signature :

OBSERVATIONS (faites pendant le séjour, à l'attention des parents) :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE

Informations générales

Voyage impliquant des élèves de : Maternelle

Élémentaire

Type de voyage : Voyage scolaire sur le territoire national

Voyage scolaire à l'étranger

Nom de l'école :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Date du séjour : du au Nombre de nuitées :

Département(s) ou pays d'accueil :

Directeur d'école :

Courriel : Téléphone :

Enseignant référent :

Téléphone permettant de joindre le groupe en cas d'urgence :

Nombre d'élèves Nombre d'accompagnateurs :

⇒ Joindre la liste des élèves participant au voyage scolaire comprenant la date de naissance des élèves et le numéro de téléphone d'une personne responsable de l'élève à contacter en cas d'urgence.

Équipe d'encadrement

Personnels de l'éducation nationale			
Qualité (enseignant, etc.)	Nom	Prénom	Téléphone

Accompagnateurs autres que les personnels de l'éducation nationale

Qualité (parent d'élève, personnel de la structure d'accueil etc.)	Sexe (H/F)	Nom de naissance	Prénom	Date de naissance	Lieu de naissance

Un personnel de la structure d'accueil est formé aux gestes de premiers secours : Oui Non
 Un accompagnateur du voyage scolaire est formé aux gestes de premiers secours : Oui Non

Budget prévisionnel

⇒ Joindre le budget prévisionnel.

Transport

⇒ Joindre la fiche d'information sur le transport.

Hébergement

Structure inscrite au catalogue national des structures d'accueil et d'hébergement : Oui Non

Nom de la structure d'accueil et d'hébergement :

Education Jeunesse Aisne – Centre « Le Genestou »

Nom du responsable : **Jérôme VASSEUR**

Adresse : **Le Genestou,**

Code postal : **07310**

Commune : **Borée**.....

Courriel : **contact@ejn02.fr** Téléphone : 03-23-23-47-92

Projet pédagogique

⇒ Joindre le projet pédagogique.

⇒ Joindre le programme détaillé du voyage scolaire.

Visas

Date de transmission du dossier au directeur d'école / / :

Avis du directeur d'école :

Accord

Refus motivé

Observations :
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature du directeur d'école :

Date de transmission du dossier à l'IEN chargé de la circonscription : / /

Décision de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription :

Accord

Refus motivé

Observations :
.....
.....
.....
.....

Date :

Signature de l'IEN chargé de la circonscription :

Aide à la rédaction du projet pédagogique

Ce document constitue une aide à la conception du projet pédagogique pour votre classe.

Le projet pédagogique est un outil personnel qui aide l'enseignant à construire les enseignements visés particulièrement en classe de découvertes et à communiquer la plus-value à la communauté éducative.

Les textes officiels ne précisent aucune forme imposée à ce projet joint au dossier d'autorisation. Pour autant et pour faciliter le traitement et la lecture des dossiers, quelques règles doivent être respectées et les attendus doivent être clairement identifiés :

- Le projet pédagogique comportera 5 à 10 pages maximum (hors annexes). Une quantité importante de documents ne justifie pas la qualité du projet. A l'inverse, un projet pédagogique de deux pages ne permet pas aux divers acteurs de mesurer suffisamment la teneur de celui-ci.
- **Il sera relié et transmis avec les autres pièces administratives** (annexes du bordereau C).

Contenu pédagogique attendu

1) Présenter brièvement les intentions et le contexte dans lequel s'inscrit ce projet :

- Pourquoi ce projet ?
- Pour répondre à quels besoins des élèves ?
- Quels liens avec le projet d'école et la mise en œuvre des fondamentaux ?
- Pourquoi choisir ce centre et/ou cette association ?
- Que souhaite-t-on développer chez les élèves (connaissances, compétences, attitudes) ?

2) Décliner les compétences et les dispositifs :

En prenant appui sur les programmes et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, présenter ce qui est mis en place avant, pendant et après le séjour :

- Ne pas multiplier les objectifs : construire deux ou trois objectifs d'apprentissage relatifs aux instructions officielles (socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les programmes).
- Mettre en évidence des compétences dans les domaines de la maîtrise de la langue et du vivre ensemble
- Décliner ces compétences.
- Le projet doit être le reflet de ce qui va se dérouler : sa préparation permet de définir les orientations du séjour, de faire les choix pédagogiques.

3) Évaluer après le séjour : la ou les finalités du projet.

- Quelles utilisations des données recueillies durant le séjour dans la classe ?
- Quel mode de restitution pour la collectivité et/ou les parents : livret, exposition...
- Quelle évaluation pour les deux ou trois objectifs d'apprentissage énoncés dans le projet ?

Liste des transports internes pendant le séjour

Les déplacements indiqués doivent correspondre au programme détaillé du séjour joint au dossier.
Lorsque plusieurs déplacements sont strictement les mêmes (lieu, activité), n'en remplir qu'un seul en indiquant les différentes dates.

EFFECTIF POUR TOUS LES TRANSPORTS INTERNES : Nb élèves : Nb adultes :

Date	Activité	Trajet	Moyen de transport*
	Visite de l'Ecole du vent	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : Ecole du vents – Saint Clément (19 km / 30min)	
	Visite de la grotte Chauvet	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : Grottes Chauvet - Vallon Pont D'Arc (98 km / 2h15min)	
	Journée au Puy en Velay	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : Le Puy en Velay (45 km / 1h00min)	
	Mont Gerbier de Jonc	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : Mont Gerbier de Jonc (15 km / 25 min)	
	Autre :	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : (..... km /min)	
	Autre :	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : (..... km /min)	
	Autre :	du : Centre EJM "Le Genestoux" à : (..... km /min)	

*Préciser le moyen de transport utilisé (train, autocar, vélo, etc...)

Selon certains impératifs, (météorologiques ...), des transports pourront être déplacés ou remplacés par d'autres de cette liste.

Fiche 4-5 - Annexe 6

Téléchargeable en excel sur

<http://eps.dsden02.ac-amiens.fr/022-note-departementale-organisation-des-sorties-dans-les.html>

Annexe 6

Programme détaillé du séjour

	jour 1	jour 2	jour 3	jour 4	jour 5	jour 6	jour 7	jour 8	jour 9	jour 10	jour 11
DATES	<i>EXEMPLE</i>										
PETIT DEJEUNER											
MATIN	VOYAGE										
DEJEUNER											
APRES- MIDI											
GOUTER											
FIN D'APRES MIDI	<i>ARRIVEE VERS 17 HEURES</i>										
DINER											
SOIREE	<i>INSTALLATION</i>										

**FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION D'UN ELEVE MINEUR A UNE SORTIE
SCOLAIRE OU UN VOYAGE SCOLAIRE A CARACTERE FACULTATIF**

Je, soussigné(e),madame et/ou je soussigné, monsieur.....

exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

élève de la classe de né(e) le à

de nationalité.....

autorise – autorisons / n'autorise pas – n'autorisons pas *
l'enfant.....

à participer à la sortie scolaire organisée par l'école de

à destination de

se déroulant :

pour une sortie sans nuitée le de heures à heures ;

pour une sortie avec nuitée(s) du au

Fait le

Signature(s) d'une ou des personnes exerçant l'autorité parentale sur l'enfant

*Rayer les mentions inutiles

FICHE A REMPLIR AU MOMENT DU DEPART

PAR LE TRANSPORTEUR OU LA COLLECTIVITE TERRITORIALE OU LE CENTRE D'ACCUEIL
ASSURANT LE TRANSPORT (à remettre à l'organisateur de la sortie)

Véhicule(s) :

Marque/modèle	Numéro d'immatriculation	Numéro de carte d'aménagement
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Conducteur(s) :

Nom(s) prénom(s)	Numéro de permis de conduire
-	-
-	-
-	-

Attention

Le nombre de personnes participant à la sortie ne doit pas dépasser le nombre de places assises adultes, hors strapontins (signalé sur la carte d'aménagement, configuration "transports d'adultes" lorsque le véhicule n'a pas été conçu uniquement pour le transport en commun d'enfants).



Scanner ce code QR
pour vérifier la conformité
du diplôme sur www.ffss.fr



CERTIFICAT DE COMPÉTENCES DE CITOYEN DE SÉCURITÉ CIVILE - PSC 1

Paris, le 21 novembre 2022

- Vu le décret 91-834 du 30 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;
- Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement «prévention et secours civiques de niveau 1» ;
- Vu l'arrêté du 26 mai 1993 portant agrément à la Fédération Française de Sauvage et de Secourisme pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;
- Vu la décision d'agrément N° PSC 1 - 1705 C 75 délivrée le 18 mai 2021 relative aux référentiels internes de formation et de certification à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ;
- Vu le procès-verbal de formation n° F-2022-28477 en date du 21 novembre 2022 ;

Le président, déclarant que

Mme Clémentine LE JOLY
née le 6 août 1998 à Lorient (56)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Mme Clémentine LE JOLY** le présent certificat de compétences

Bernard Rapha

PSC1 - FFSS - N° 2022/185553